



DEGAGNAC

Le trait d'union

Le bulletin d'information de votre mairie.

Juin 2022



Chers habitants,

C'est avec les beaux jours que je reviens vers vous.

Tout d'abord, l'équipe municipale et moi-même tenions à vous remercier pour votre générosité et votre solidarité envers le peuple ukrainien. J'ai le plaisir de vous informer que, tous les vendredis du 24 juin au 26 août, vous pourrez retrouver le marché des producteurs pour la seconde année. Fruits et légumes, viandes, fromages et desserts seront accompagnés certains soirs d'artisans d'art, pour satisfaire les goûts de chacun.

Le 2 juillet au soir, le comité des fêtes organise un festival électro qui se déroulera au stade municipal. Nous comptons sur la participation de tous les villageois et villageoises pour profiter de ce moment convivial qui nécessitera aussi des bénévoles (merci d'avance de vous faire connaître). Les festivités se renouvelleront le 13, 14 et 15 août pour la fête du village.

En espérant que vous passerez un bel été et que vous pourrez profiter de toutes ces festivités. Bien à vous,

Le Maire et son équipe municipale

Réouverture du garage à Dégagnac

Après plusieurs mois de fermeture, le garage de Dégagnac a, à nouveau, ouvert ses portes.

Mathieu SIMON, originaire de Rampoux, est le repreneur du garage.

Il effectue tous travaux sur véhicules et mécaniques de loisirs (autoportées, motoculteurs...)

Il vous accueille du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h30 et le samedi matin uniquement pour les urgences.

Tel : 07-81-57-78-89 / 05-65-41-45-35

Mail : msauto46340@gmail.com



Dans votre journal de juin 2022...

A la une ...

Délibérations des conseils municipaux

La vie du village

Etat civil et brèves

page 1

page 2 - 3 - 4

page 5 - 6 - 7

page 8

Délibérations des conseils municipaux :

Le compte rendu des conseils municipaux est disponible et consultable en mairie.

Conseil municipal du 04 FEVRIER 2022

1/ Adhésion à l'association « Notre village » :

Par 13 voix CONTRE, et 2 ABSTENTIONS
Cette adhésion n'est pas renouvelée.

2/ Vote des tarifs 2022

LOCATION SALLE DES FÊTES	
Cauton	500 €
Habitants de la commune	120 €
Habitants hors de la commune	300 €
Associations de la commune	30 € *
Associations hors commune	*gratuit pour une occupation restreinte 60€ pour occupation restreinte
Location de longue durée (se renseigner en mairie)	500 €

CONCESSIONS CIMETIERE	
Cimetière ancien	200 €
Cimetière neuf (partie creusée)	600 €
Columbarium	400 €

VENTE DE TERRAINS COMMUNAUX	
Terrain agricole ou naturel	1,50€/m ²
Terrain devant pas de porte	10€/m ²

GARDERIE	
Tarif par enfant	12€/mois

3/ Vente de bois communal :

La commune de Dégagnac a vendu 42 stères de bois à l'entreprise Sistene (Gourdon) pour un montant de 460 euros.

Vote à l'unanimité.

4/ Restructuration d'un équipement sportif :

Plan de financement pour le projet de restructuration d'un équipement sportif sur la commune en lieu et place de l'actuel terrain de tennis:

- Montant de l'acquisition : 35 401.50 € HT
- Aide de DETR (dotation d'équipement pour les territoires ruraux) 30 % : 10 620.45 €
- Fond de concours de la communauté de communes 33 % : 11 682.50 €
- Auto financement 37% : 13 098.55 €

Accord unanime des membres du conseil municipal.



Photo non contractuelle

5/ Informations et questions diverses

- Mise en place des coussins berlinois aux entrées du bourg et des panneaux indicateurs de 30 km/h
- Création d'un site internet de la commune
- Colis cadeau des aînés pour décembre 2022 : accord à l'unanimité pour prendre en compte les administrés qui auront 85 ans.

Conseil municipal du 31 MARS 2022

1/ Vote du compte administratif complet :

Disponible en mairie.

14 POUR (Monsieur le Maire ne prend pas part au vote)

2/ Vote du budget primitif :

Disponible en mairie.

Vote à l'unanimité.

3/ Vote du taux des taxes

Bien que la fiscalité locale et les prestations des services étant les seuls leviers de la commune pour augmenter les ressources de la commune, Monsieur le Maire propose que les taux ne soient pas augmentés pour l'année 2022.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par 13 voix POUR et 2 ABSTENTIONS, fixe les taux des taxes fiscales pour l'année 2022 comme suit :

Taxe foncière sur les propriétés bâties :	28.47 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties :	23.87 %
CFE :	9.76 %

4/ Création d'un site internet :

La formule préconisée pour la taille de la commune de DEGAGNAC serait une formule avec la création de 25 pages de contenu, personnalisation du visuel et formation de 2h au site.

Un devis a été demandé à la société NET15 qui intègre un abonnement pour le transfert, la gestion du nom du domaine, l'hébergement, la mise à jour automatique et continue de l'outil WebSee, et le certificat SSL.

5/ Subventions aux associations

Les subventions sont reconduites pour les associations qui en ont fait la demande.

TOUS ENSEMBLE POUR LES GARES	100 €	OCCE 46	160 €
CERCLE DE L'AMITIE	160 €	ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES	100 €
COMITE DES FETES	1 500 €	PROPRIETAIRES DU FRAU	100 €
AMICALES DES BOULISTES	460 €	TELETHON	150 €
FNACA	160 €	LES AMIS DE L'ECOLE	460 €
UNION SPORTIVE DEGAGNAC *	650 €	AVENIR MUSICAL	230 €

* si des manifestations ont lieu

6/ Sécurisation du réseau secteur Poudens

Avant-projet présenté par la FDEL (fédération départementale de l'électricité) pour la sécurisation du réseau de Poudens en souterrain. La participation communale serait de 35871 euros.

Géographiquement impliqué, Monsieur le Maire ne participe pas au vote.

1 ABSTENTION

13 CONTRE

Grippe aviaire

Un virus hautement pathogène « influenza aviaire ».

Dans notre département, la grippe aviaire a touché 40 élevages, 210 communes sont sous surveillance et protection. Ce sont surtout les arrondissements de Figeac et de Gourdon qui sont concernés.

Depuis quelques jours, on ne signale plus de nouveaux cas, mais les conséquences de cette épidémie sont importantes.

- Hécatombe dans les élevages, des milliers canards abattus en un mois dans le Lot.
- Impact important sur l'emploi, ainsi qu'un réel manque à gagner, sans compter la probable raréfaction des produits dans les prochains mois.

Les consignes locales de prévention ont été affichées et sont disponibles en mairie.

N'hésitez pas à venir les consulter.

Marché de producteurs de pays

Dans quelques jours, notre marché de producteurs de pays prendra place sous les marronniers au centre du village de Dégagnac.

Ce rendez vous aura lieu

tous les vendredis, de 17 h à 20h du 24 juin au 26 août 2022.

Après une saison 2021 réussie, le conseil municipal reconduit son marché estival pour la saison 2022. Le marché évolue avec de nouveaux venus qui viennent compléter les exposants déjà présents en 2021.

L'équipe municipale compte sur la présence de tous afin de pérenniser ce beau projet de la commune. C'est une belle occasion pour tous les habitants de se rencontrer.



**Mon marché
J'y tiens ! Je le soutiens !**

La boule lyonnaise Dégagnacoise

Dans le précédent journal, lors de la présentation de notre association « l'amicale bouliste dégagnacoise », ont été nommés quelques personnages qui ont foulé les bouledromes du Lot en portant les couleurs de notre club.

Il est vrai que cette liste, non exhaustive, ne serait pas représentative de ces personnes sans nommer Monsieur Yvon Bouscasse pour qui l'amicale bouliste dégagnacoise était une deuxième famille. Je tiens à assurer à ceux qui auraient été touchés par cet oubli qu'Yvon reste plus que jamais dans nos pensées .

Nous profitons de cette occasion pour vous rappeler que notre concours de boule se tiendra le 18 Août 2022 sur le bouledrome municipal de notre village.

Le Président,
Hervé ROQUES



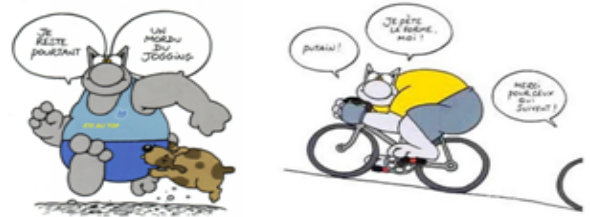
Le dimanche 10 juillet 2022
aura lieu le traditionnel vide grenier organisé
par le comité des fêtes de Dégagnac.

Inscriptions aux :
07 86 99 31 27
06 99 27 60 99



A Dégagnac

OH MY LOT! **Samedi 11 Juin 2022**
Trail, VTT et Marche en semi-nocturne



**Départ à 20H00, de la la Salle des fêtes
de Dégagnac**

Inscription sur place avant départ, 1 ravitaillement sur
le parcours.

Marche 10 km et 5km → 5€

Trail/VTT* 10 (300D+), 20 (600D+), 30 km (800D+) 8€

Soupe à l'oignon et tombola à l'arrivée.

Assistance : 07 81 96 04 97 ; 06 99 27 60 99

*VTT : Port du casque obligatoire

Des sorties pour cet été ...

11 juin : trail

Juillet et août : ateliers-goûters, le mardi avec le Jardin Bourian

Samedi 2 juillet : Electro festival du comité des fêtes

Dimanche 10 juillet : le vide grenier du comité des fêtes

Du 24 juillet au 15 août : chantier participatif à la maison bouriane

Jeuudi 11 août : « les délices du jardin » (repas du midi)

Week-end du 13-14-15 août : fête votive

Jeuudi 18 août: concours de boules

Collecte pour l'UKRAINE

MERCI !

Tous les dons collectés ont été portés à la plate-forme d'Assier puis acheminés vers l'Ukraine.



UNE BELLE INITIATIVE !!!

Association 3PLO : Agir pour Préserver et Promouvoir les espaces publics

C'est une action réussie pour l'association de Promotion et Préservation du Patrimoine Local (3PLO). Près de 25 bénévoles, adhérents et sympathisants, se sont retrouvés le samedi 30 avril, pour nettoyer la nature le long de la route départementale 51, entre Dégagnac et Gourdon.



Dans un cadre sécurisé (avec arrêté de circulation, signalisation informant les automobilistes) et avec une visibilité et sécurité maximales pour tous (gilets fluorescents, gants,...), l'action a permis sur trois kilomètres de ramasser, hélas, beaucoup trop de déchets.

C'est une somme considérable de papiers, plastiques, et autres emballages qui ont été extraits de la nature. Mais aussi des objets plus lourds comme une télévision, une chaise bébé, une gazinière... alors que des déchetteries existent à proximité avec un accès gratuit. Plus de 400 canettes et autres bouteilles en verre ont été ramassées dans les herbes hautes des fossés.

L'association 3PLO remercie pour leur soutien à cette action AXA assurance, CARREFOUR Gourdon et la maison MARTEGOUTE de Salviac. Les objectifs de sensibilisation contre la pollution des espaces publics et le respect des milieux naturels ont été atteints comme l'ont montré les nombreux

échanges, toujours positifs et en soutien des automobilistes qui s'arrêtaient.

La matinée s'est conclue autour d'un repas convivial sous forme d'auberge espagnole.. Pour contacter l'association, nous soutenir ou nous rejoindre : asso.3plo@gmail.com.

La maison de la nature

Les Jardiniers Bourians s'activent , c'est le moment de faire valoir leur savoir-faire !

La transmission, la connaissance, la sensibilisation, l'éducation et la prise de conscience de ce qui fait notre environnement est pour l'heure d'une grande importance pour ne pas dire d'extrême urgence !

La biodiversité dont l'association parle depuis 20 ans (nous ne sommes pas les seuls !) n'est pas un leurre ou une mode, c'est une réalité pour l'équilibre des écosystèmes. L'association est très reconnaissante envers les responsables du territoire qui ont reconnu le travail fait au Jardin Bourian et assument leur volonté de construire un lieu « la Maison de la Nature ».

Ainsi ce lieu d'accueil pour les enfants, adolescents, parents, grands-parents et visiteurs de tout ordre pourront jouir d'un espace pour s'informer, se divertir, s'instruire, se documenter, partager, échanger sur tout ce qui touche à la nature. L'association est fière d'annoncer que la commission d'Action Sociale de la CAF vient d'accorder un agrément « Espace de Vie Sociale » présenté par l'association les Jardiniers Bourians.

Ainsi notre champ d'action se développe et offre aux habitants un lieu unique dans le département.

Venez nous rejoindre : le jeudi matin. Infos : jardinbourian.org ou jardinbourian@gmail.com

ETAT CIVIL

Décès	Naissances
Henri MASCART le 20/12/2021	Maryam SALEM le 11/02/2022
Georgette SERRU née RIGAL le 24/12/2021	Elliot HOLVOET MASSOU le 23/02/2022
Yveline CEULEMAN née KIKIAN le 13/01/2022	Eli ORSINI le 19/03/2022
Colette SOULIÉ née HÉRÉTIEU le 01/02/2022	
Marie FONTANEL née TERRY le 10/02/2022	
Annette SALVAN le 17/04/2022	
Bernard RAFFIN le 25/04/2022	
Alain AUSSEL le 15/05/2022	

En bref ...**Un nouvel artisan sur la commune :**

⇒ **Connectis, Florian Papet, le Mas : 06-07-87-40-95**

www.connectis-France.com

⇒ **Acquisition d'un râtelier à vélo sur la place du village**



⇒ **Cadeaux aux enfants** : Les membres du conseil municipal, en séance du 31 Mai 2022 ont pris la décision d'attribuer la somme de 50 € par enfant né, depuis le 1er janvier 2022, habitant sur la commune. Cette somme sera versée sous forme d'un bon d'achat dans un magasin « pour bébé » dans les environs de la commune.

Mairie: mairie-de-degagnac46@orange.fr

Téléphone : 05 65 41 53 42 - Fax : 05 65 41 55 30

Horaires d'ouverture :

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30

Permanence des élus tous les samedis matin de 10h à 12h

Page facebook : mairie de Dégagnac (abonnez-vous)